LES PREVISIONS DES EFFECTIFS POUR LE DIRECTEUR RENTREE SCOLAIRE 2023

Dès que la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Jura ouvre la campagne des prévisions des effectifs dans l'application "ONDE" un courriel est envoyé automatiquement à chaque école.

Ce message prévient le directeur du lancement de la campagne des prévisions et indique la date de début et la date de fin de la campagne.

DATES à retenir pour la saisie :

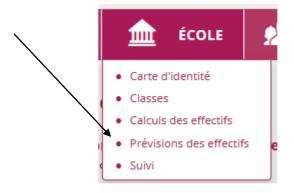
DEBUT: 07 novembre 2022 FIN: 18 novembre 2022

Pour réaliser les prévisions des effectifs :

1ère ETAPE:

1) Cliquer sur le Menu : « Ecole » de ONDE

Vous obtenez l'écran ci-dessous :



2) Cliquer sur:

«Prévisions des effectifs»

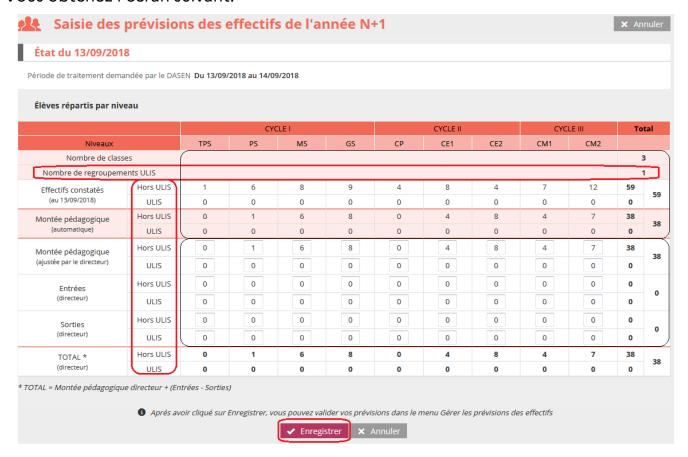
Vous obtenez l'écran ci-dessous :



3) Cliquer sur:

«Saisir les prévision des Effectifs de l'année N+1»

Vous obtenez l'écran suivant:



La ligne « Montée pédagogique (automatique) » simule la montée pédagogique des élèves au niveau supérieur. Elle est calculée automatiquement sur la base des effectifs constatés.

Exemple:

- Soit 22 élèves en CP sur la ligne « Effectifs constatés».

On retrouve les 22 élèves en CE1 sur la ligne « Montée pédagogique (automatique)».

Les conditions à remplir pour qu'un élève soit comptabilisé dans les effectifs constatés sont :

- Etre admis définitivement dans l'école.
- Avoir un INE.
- Etre réparti dans une classe.

La ligne «Effectifs constatés» correspond aux effectifs constatés le jour où le directeur a enregistré sa première saisie.

Pour saisir les prévisions des effectifs

Bien suivre les instructions ci-dessous :

Le directeur fera ses propres prévisions sur les 3 lignes suivantes :

- « Montée pédagogique (ajustée par le directeur) »
- « Entrées (Directeur) »
- « Sorties (Directeur) »

1) Corriger et ajuster les effectifs sur la ligne

« Montée pédagogique (ajustée par le directeur) »

Exemple:

- Soit 22 élèves en CP sur la ligne des « Effectifs constatés ».

On retrouve les 22 élèves en CE1 sur la ligne **« Montée pédagogique** (automatique)».

- Le directeur constate que 2 élèves scolarisés en CP ne sont pas comptabilisés dans les <u>effectifs constatés</u> dans la case CP.
- Le directeur corrige les effectifs CE1 sur la ligne « Montée pédagogique (ajustée par le directeur) ».

Il remplacera alors le chiffre de 22 par <u>24</u> dans la case CE1.

2) <u>Saisir les élèves susceptibles d'entrer dans l'école à la rentrée scolaire 2023-2024 sur la ligne « Entrées (Directeur)</u> ».

Exemple:

Soit 26 élèves en CM1 sur la ligne. « Montée pédagogique (automatique) ».

- Le directeur sait que 2 élèves de plus sont susceptibles de fréquenter l'école au niveau CM1 pour la rentrée scolaire 2023-2024.
- Le directeur saisit la valeur 2 sur la ligne « Entrées (Directeur) ».

3)Saisir les élèves susceptibles de quitter l'école à la rentrée scolaire 2023-2024 sur la ligne « Sorties (Directeur) ».

Exemple:

Soit 33 élèves en CE2 sur la ligne. « Montée pédagogique (automatique) ».

- Le directeur sait que 2 élèves sont susceptibles de quitter l'école au niveau CE2 pour la rentrée scolaire 2023-2024.
- Le directeur saisit la valeur 2 dans la case CE2 sur la ligne « Sorties (Directeur) ».

IMPORTANT

La prévision d'effectifs est la colonne «Total (Directeur)» calculée :

« Montée pédagogique (ajustée par le directeur) + « Entrées (Directeur) » - « Sorties (Directeur) »

Les totaux de la ligne « Total (Directeur) » pour chaque niveau sont calculés automatiquement

ATTENTION

Le « Total Directeur » est au final : La « Prévision Directeur » pour la rentrée scolaire 2023

4) IMPORTANT: Enregistrer sa prévision.

Pour enregistrer son calcul de prévisions, le directeur doit cliquer sur le bouton « Enregistrer ».

Une fois votre état enregistré, vous devez passer à l'étape 2.

2^{ème} ETAPE:

Pour valider les prévisions des effectifs :

1) Cliquer sur : « Gérer les prévisions des effectifs »



L'écran ci-dessous s'affiche :



Le directeur sélectionne l'état à valider pour le visualiser

Le directeur clique sur le bouton « Valider ».

riode de traitement dem	andée par le DAS	EN Du 13/0 9	/2018 au 1	4/09/2018								
Élèves répartis par niv	reau											
		CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total	
Niveaux		TPS	PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2		
Nombre de classes										3		
Nombre de regroupements ULIS											1	
Effectifs constatés (au 13/09/2018)	Hors ULIS	1	6	8	9	4	8	4	7	12	59	59
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Montée pédagogique (automatique)	Hors ULIS	0	1	6	8	9	4	8	4	7	47	47
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38	38
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Entrées (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Sorties (directeur)	Hors ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL * (directeur)	Hors ULIS	0	1	6	8	0	4	8	4	7	38	20
	ULIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38

RAPPEL

La validation de l'état des prévisions permet au directeur de répondre favorablement à la demande de validation faite par la direction des services départementaux.

La validation doit être obligatoirement faite par le directeur pour le 18 novembre 2022

PAR LA VALIDATION,

LE DIRECTEUR INDIQUE A L'I.E.N QU'IL A TERMINE SON TRAVAIL DE PREVISIONS ET QU'IL VALIDE LES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CAS PARTICULIERS

Niveau TPS et PS

Les effectifs des niveaux 'TPS' et 'PS' sur la ligne de la montée pédagogique automatique seront toujours à zéro.

Le directeur doit saisir les effectifs constatés de l'année scolaire en cours sur «Entrées (Directeur)».

Exemple:

Soit 2 élèves en niveau TPS dans les effectifs constatés pour l'année scolaire en cours

- Le directeur saisit la valeur _ 2 dans la case 'TPS' sur la ligne « Entrées (Directeur) ».

Niveau CP

- Ecoles élémentaires :

Les effectifs des niveaux 'CP' sur la ligne de la «Montée pédagogique automatique» seront toujours à zéro.

Cas 1:

Le niveau CP de l'école est alimenté par 1 école maternelle :

Le directeur doit contacter l'école maternelle pour prendre connaissance des effectifs du niveau

GS.

Le directeur doit saisir les effectifs constatés de GS de l'année scolaire en cours dans la case

CP sur la ligne « Entrées (Directeur) ».

Exemple:

L'école élémentaire est alimentée par <u>30</u> élèves du niveau GS d'une seule école maternelle A.

Le directeur doit contacter le directeur de l'école maternelle A pour demander les effectifs constatés en niveau GS pour l'année scolaire en cours. Le directeur saisit <u>30</u> dans la case CP sur la ligne « Entrées (Directeur) ».

Cas 2:

Le niveau CP de l'école est alimenté par plusieurs écoles maternelles :

Le directeur doit contacter les écoles maternelles pour prendre connaissance des effectifs du niveau GS.

Le directeur doit saisir le total des effectifs constatés de GS de l'année scolaire en cours dans la case CP sur la ligne « Entrées (Directeur) ».

Exemple:

L'école élémentaire est alimentée par 30 élèves du niveau GS. Soit 20 élèves dans l'école maternelle A Soit 10 élèves de l'école maternelle B

Le directeur doit contacter les directeurs des écoles maternelles A et B pour demander les effectifs constatés en niveau GS pour l'année scolaire 2022/2023 Le directeur saisit 30 dans la case CP sur la ligne « Entrées (Directeur) ».

- Ecoles primaires :

Sur la ligne « Montée pédagogique automatique »,

si Les effectifs constatés du niveau GS ne sont pas automatiquement reportés dans la case CP.

Le directeur doit alors les saisir sur la ligne « Montée pédagogique (ajustée par le directeur)».

Exemple:

Soit 12 élèves en niveau GS sur la ligne « Effectifs constatés».

Le directeur constate un effectif de 0 en niveau CP sur la ligne « Montée pédagogique (automatique) ».

Le directeur corrige la ligne « Montée pédagogique (ajustée par le directeur) » et il saisit 12 dans la case CP.